

Académie de médecine. Bulletin de l'Académie de médecine, Série 2. 1887.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

BULLETIN
DE
L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

PUBLIÉ PAR MM.

J. BERGERON, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

A. PROUST, SECRÉTAIRE ANNUEL

Cinquante-et-unième Année

2^me SÉRIE — TOME XVII

La Table des matières des Tomes XVII et XVIII est à la fin du Tome XVIII.

PARIS
G. MASSON, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
120, Boulevard Saint-Germain.

—
MDCCCLXXXVII

SÉANCE DU 12 AVRIL 1887.

PRÉSIDENCE DE M. HÉRARD, VICE-PRÉSIDENT.

III. M. le D^r N. GRÉHANT lit un mémoire ayant pour titre : *Anesthésie*

des animaux par l'acide carbonique, influence de ce poison sur la calorification. — (Renvoi à l'examen d'une commission composée de MM. Colin (d'Alfort) et Leblanc).

BULLETIN
DE
L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

PUBLIÉ PAR MM.

J. BERGERON, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

A. PROUST, SECRÉTAIRE ANNUEL

Cinquante-et-unième année

2^m^e SÉRIE — TOME XVIII

PARIS

G. MASSON, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

120, Boulevard Saint-Germain.

—
MDCCCLXXXVII

SÉANCE DU 30 AOUT 1887

PRÉSIDENCE DE M. SAPPEY

Communications.

I. *De la sollicitation expérimentale des phénomènes émotifs chez les sujets en état d'hypnotisme*, par J. LUYs.

Permettez-moi de solliciter pendant quelques instants votre bienveillante attention, pour vous exposer, aussi brièvement que possible, les résultats des recherches nouvelles que je poursuis depuis quelque temps, sur un ordre de phénomènes jusqu'ici peu connus, qui touchent à la fois au domaine de la psychologie pure ainsi qu'à celui de la physiologie cérébrale proprement dite. — Elles ont pour objet la possibilité de solliciter expérimentalement, chez les sujets en état d'hypnotisme, des émotions variées de joie, de tristesse, de terreur, sans que l'individu endormi en ait la moindre conscience, et sans qu'au réveil il en conserve le souvenir. Et cela, par l'action de certaines substances tenues à distance.

Ce sont les recherches de MM. Burot et Bourru, de Rochefort, que je me propose de confirmer devant vous.

Pour bien limiter mon sujet et me tenir dans le champ d'études que je me suis imposé, permettez-moi d'établir comme prémisses les données suivantes :

Parmi les différentes manifestations de l'activité mentale, il est un groupe tout spécial de phénomènes nerveux qui jouent, à l'état de veille comme à l'état de sommeil, dans nos rêves, un rôle de premier ordre, et qui constituent par cela même un des chapitres les plus nets et les plus intéressants de la vie psy-

chique, je veux parler des phénomènes émotifs dont l'ensemble constitue l'Émotivité.

Ces phénomènes sont caractérisés par les réactions fatales et automatiques de notre *sensorium*, en présence d'une impression extérieure qui suscite l'ébranlement de ses réseaux. Et je ne vous apprendrai rien en vous disant que, si ces phénomènes sont, ainsi que l'expérience le prouve, parfaitement isolables, c'est qu'ils trouvent dans la constitution même du substratum organique qui les met en jeu, des territoires spéciaux du cerveau et une véritable localisation corticale nettement définie (1).

Le rôle physiologique de ces régions émotives du cerveau mis tout d'abord en saillie par Guislain dans ses remarquables leçons sur les phrénopathies, a jusqu'à présent, en dehors des médecins aliénistes, sollicité à peine l'attention des psychologues et des médecins cliniciens. Et cependant, pour peu qu'on y réfléchisse, que de choses inconnues cette étude nouvelle est capable de nous révéler, et combien certains problèmes obscurs encore de notre vie intime se trouvent, grâce à elle, éclairés d'un jour tout nouveau!

A l'état normal, en effet, ce sont ces mêmes régions émotives qui, sous le nom d'exmodioses variées, *motu proprio*, en dehors de notre volonté, entrent en éréthisme. Elles s'élèvent, elles s'abaissent dans leurs manifestations, sans aucune participation de notre moi conscient, et elles constituent dans tous les actes de notre vie courante une véritable puissance indisciplinée qui s'ébranle malgré nous, s'exalte soudainement et devient ainsi associée à toutes les phases de la vie que nous traversons.

Nous ne pouvons pas en effet ne pas subir les chocs incessants qui nous impressionnent, et nous sommes soumis, tous tant que nous sommes, plus ou moins suivant notre nature, notre âge, notre puissance sur nous-mêmes, à cette aveugle domination des régions émotives de notre for intérieur, qui règnent en souve-

(1) J'ai publié en effet, il y a quelques années déjà, dans l'*Encéphale* 1881, sous le nom d'hémiflégies émotives, un certain nombre de cas suivis d'autopsie, dans lesquels je rapportais l'histoire de ces hémiflégiques larmoyants, qui pleurent aussitôt qu'on leur adresse la parole ou qu'on les approche (ce sont constamment des hémiflégiques gauches), ils portent dans le lobe droit du cerveau des lésions exclusives, localisées au niveau des circonvolutions de l'insula et de la première temporale.

raines et s'imposent, le jour comme la nuit, à tous les moments de notre existence.

Ne savons-nous pas tous que les émotions, malgré nous, éclatent sur notre visage, dans notre attitude, dans nos gestes. Et cette puissance des réactions émotives se révèle encore malgré nous, d'elle-même, dans des conditions toutes spéciales, et en disproportion avec la situation. — C'est ainsi qu'au théâtre, par exemple, alors que nous savons parfaitement que tout ce qui se déroule sous nos yeux n'est que simple fiction, à un moment donné, aux périodes pathétiques, nous sommes entraînés invinciblement à nous émouvoir, et ces mêmes régions émotives de notre être, vivement sollicitées, s'associent aux mouvements du drame et trahissent, tantôt par des larmes discrètes, tantôt par des troubles respiratoires anxieux, les divers états d'ébranlement par lesquels elles passent; — j'aurais bien d'autres exemples à vous citer et que j'ai rapportés ailleurs (1).

Ceci posé, n'est-ce pas un phénomène bien étrange que de voir ces mêmes régions émotives chez des sujets hypnotisés devenir susceptibles d'être isolées, et sollicitées à part, comme dans un autre domaine de la physiologie, on étudie, d'une façon indépendante, les fonctions de la sensibilité dans les nerfs sensitifs, et les fonctions de la motricité dans les nerfs moteurs.

Il devient donc possible, à l'aide des expériences dont je vais vous donner le récit, de développer chez l'individu hypnotisé, sans qu'il s'en doute, les départements divers de son émotivité, de faire vibrer alternativement les notes gaies et les notes tristes de son être, de faire apparaître les émotions de la joie, du plaisir, de la colère, de l'appréhension vague, de la tristesse la plus profonde. — Et toute cette gamme d'expressions mimiques se développe à froid, en silence, finalement, comme un processus ré-

(1) Mais c'est surtout dans le domaine de la pathologie mentale que cette indépendance et cette prépondérance des régions émotives se manifestent avec une intensité des plus significatives. Qui de vous n'a présents à l'esprit ces cas si caractéristiques de lypérisanie anxieuse, dans lesquels on voit les malheureux patients, arrivant à un état d'hyperexcitabilité extrême se lamenter sans cesse et exhaler sous mille formes leurs incessantes inquiétudes, alors que leur intelligence est demeurée intacte, et qu'ils assistent, désespérés, à cette dislocation de leur être, sans pouvoir rétablir leur équilibre interrompu.

flexe sans la moindre participation du sujet qui, à son réveil, n'en conserve nul souvenir.

Ce sont là, messieurs, des phénomènes très saisissants dont le récit touche à l'in vraisemblance, et je vais encore réclamer toute votre bienveillance pour vous exposer brièvement ces expériences nouvelles que j'ai entreprises sur ce domaine spécial de l'hypnotisme, si fécond en surprises.

Les personnes qui suivent avec intérêt les progrès si subits et si imprévus de ces études neurologiques, ne sont pas sans connaître les expériences si curieuses dont MM. les docteurs Bourru et Burot ont entretenu le congrès pour l'avancement des sciences, siégeant à Grenoble, 1886, et qui sont relatives à l'action rayonnante qu'exercent à distance certaines substances, chez les sujets hypnotisés. Nos deux éminents confrères, professeurs à l'École de médecine de Rochefort, ont donc constaté le fait inattendu chez les sujets en état d'hypnotisme ; il se développe, par le fait de la disjonction des associations nerveuses, un état d'hyperesthésie tel, qu'ils deviennent impressionnables en présence de certaines substances toxiques ou médicamenteuses, tenues à distance, et réagissent d'une façon différente suivant la nature du corps employé.

Je n'ai point à exposer devant vous, pour le moment, les détails techniques relatifs à la façon dont les expériences ont été conduites, ni à vous signaler les précautions multiples employées pour déjouer toute tentative de supercherie de la part des sujets mis en expérience. Ces détails seront l'objet d'une communication spéciale. Je me contenterai seulement de vous dire, pour le présent, que j'ai opéré sur des sujets différents, pour vérifier les résultats les uns par les autres, et qu'en présence de substances similaires, j'ai obtenu des résultats sensiblement similaires. — Pour fixer la physionomie des différents phénomènes émotifs dont j'étais l'instigateur, j'ai eu recours à la photographie instantanée qui m'a donné aussi des représentations indiscutables. — Ce sont ces représentations pittoresques que j'ai l'honneur de faire passer sous vos yeux, et qui expriment, avec une fidélité indéniable, les phases émotives par lesquelles passe un sujet hypnotisé, suivant qu'on le met en présence de telle ou telle substance dont il ignore absolument la nature et les effets.

Les réactions produites sur l'organisme hypnotisé par l'action à distance des substances stimulatrices se présentent sous deux

modalités bien tranchées, elles sont *silencieuses* ou *loquaces*.

Dans la première série de faits, tous les phénomènes se développent chez le sujet d'une façon calme, comme s'il s'agissait d'un automate dont les ressorts montés le mettent en action ; les yeux sont ouverts et vivants, et, par le regard qui laisse transpercer les émotions intérieures, on reconnaît la graduation des intensités psychiques sous-jacentes. — La morphine, la valériane, la strychnine, la spartéine, produisent des réactions de cette espèce.

Dans la seconde série de faits, soit que la susceptibilité du sujet soit plus exaltée, soit que l'action des substances employées ait un lien d'action différent, le sujet monte à la période de somnambulisme lucide, et alors il entend, il entre en communication orale avec le monde extérieur, et, tout en restant incapable d'enregistrer des impressions durables, il parle, il répond et donne les illusions de la vie réelle et d'un état de conscience nettement accusé. C'est ainsi qu'agissent le hatschich, le café, les spiritueux, certaines substances odorantes, qui portent principalement leur action sur les régions intellectuelles.

I

Dans la première série de faits, les sujets restent ordinairement dans la phase dite de léthargie, dans laquelle on les place ; ceci fait, on applique le tube à la région de la nuque en particulier, sans rien dire, et on attend en silence le développement des phénomènes expressifs qui vont se montrer d'une façon plus ou moins rapide.

Ce sont ordinairement les impressions de crainte et d'effroi qui dominant, les émotions gaies sont plus rares. — Chez les sujets dédoublés, elles sont souvent unilatérales, et la même substance qui, du côté droit, détermine un état de souffrance et de malaise, appliquée du côté gauche, va déterminer de la joie et un mouvement général d'expansion. On note simultanément quelques contractions légères dans les muscles de la face, des yeux, des membres ; quelquefois tout un côté du corps est frappé de convulsions toniques, d'autres fois ce sont des phénomènes paralytiques unilatéraux ou même croisés qui se révèlent. Parallèlement à tous ces phénomènes, on voit apparaître un élément nouveau qui entre en scène, c'est la participation effective de l'innervation

végétative qui devient partie prenante des processus en évolution, et leur donne ainsi un caractère étrange d'énergie et de véracité.

Ainsi, dans l'action à distance de certaines substances, de l'essence de thym, de la strychnine, de la spartéine, on voit incontinent les régions sous-maxillaires et thyroïdiennes se gonfler, avec turgescence coïncidante de la face et saillie des yeux. Sous l'action de la spartéine, les muscles inspireurs sont frappés de convulsions, toute la région du cou devient dure et le sujet reste anhélant, les yeux hagards, complètement aphone.

Le chlorhydrate de morphine à la dose de 1/10 chez un sujet dédoublé détermine des effets différents, suivant que le tube est placé à gauche ou à droite et suivant qu'on interroge les yeux, les oreilles, les narines. Ainsi, placé à la nuque, du côté gauche, il a sollicité presque immédiatement l'impression d'une très vive terreur, ainsi qu'on peut le voir sur la photographie ci-jointe. En prolongeant l'expérience, ce n'est plus de la stupéfaction terrifiée que le sujet exprime, c'est un véritable mouvement de colère suscité par l'instinct de sa protection. Le bras droit se replie, comme on peut le voir, pour donner un vigoureux coup de poing, et les yeux, tournés vers l'objet menaçant, sont chargés de colère. Le bras gauche reste contracturé. Il ne faudrait pas insister davantage pour voir le sujet, toujours silencieux, se lever précipitamment, se mettre à courir, frappant à tort et à travers, et commettre une série d'actes violents tout à fait inconscients.

Vient-on à placer le tube ailleurs, et à changer le champ d'action de la substance stimulatrice, le place-t-on, par exemple, à droite, derrière l'oreille, la scène violente que nous venons de voir change du tout au tout, et on assiste alors à une transformation complète de la physionomie du sujet. Autant les émotions précédemment suscitées étaient brusques et violentes, autant celles qui se développent expriment le calme et une douce langueur; c'est une véritable période de détente qui se manifeste ainsi qu'on peut en juger par les planches ci-jointes. Le sujet repose mollement sur le fauteuil, son regard est vague et languoureux, et sa physionomie reposée exprime un état de béatitude spéciale qu'ont ressenti toutes les personnes qui se sont trouvées sous l'action sédatrice de la morphine.

Parmi les quatre-vingt-six substances appartenant soit au règne végétal, soit au règne minéral, que j'ai expérimentées, sous forme solide, liquide ou gazeuse, je rapporterai seulement les

particularités suivantes. Le sulfate de strychnine à la dose de 1/10 appliqué au niveau de la nuque, côté gauche, a déterminé, à plusieurs reprises, des contractures bilatérales avec secousses convulsives et raideur du tronc, turgescence de la face ou du corps thyroïde.

Le même tube, du côté droit, comme dans l'expérience précédente de la morphine, a déterminé des réactions opposées, c'est-à-dire une disparition des phénomènes de contracture d'abord, et sur la face une expression de gaieté, allant jusqu'à l'état de jubilation extrême, ainsi que le montre la figure photographique.

Le sulfate d'atropine paraît avoir une action stupéfiante plus intense, qui se caractérise par un état d'accablement extrême; le sujet reste affaissé sur son fauteuil, les traits du visage sont tirés, le regard est vague, fixe, éteint, et exprime un état d'épuisement général. Si on prolonge l'action, il arrive un moment où la raideur du tronc se révèle, et le sujet est en proie à un véritable opisthotonos.

Les spiritueux tels que le cognac, le rhum, le champagne, la bière, expérimentés suivant les mêmes procédés, amènent encore des effets analogues à ceux qu'ils déterminent chez l'homme sain. — Ils sollicitent l'ivresse plus ou moins rapidement, en huit ou dix minutes environ, avec tout son cortège d'attitudes spéciales, depuis l'excitation légère jusqu'à la physionomie ébrieuse, jusqu'à la résolution complète et l'impossibilité de se tenir debout, ainsi qu'on peut en juger d'après les figures que je présente, et qui se rapportent à deux sujets différents placés sous l'action de 20 grammes de cognac contenus dans un tube.

Il est bon de noter, au point de vue de la conduite des expériences, que les réactions caractéristiques présentées par les sujets en expérience, et qui, à un moment donné, revêtent un caractère véritablement effrayant, sont arrêtées incontinent aussitôt qu'on éloigne le tube qui les a sollicitées. Dès que le sujet n'est plus sous l'action stimulatrice extérieure, il retombe dans les phases diverses de l'hypnotisme dont on l'a passagèrement fait sortir. Il redescend en quelque sorte en sens inverse la route qu'il a parcourue en passant par les mêmes phases et les mêmes démonstrations; il expurge pour ainsi dire l'action médicamenteuse qu'il a subie, et, en huit ou dix minutes, il revient à la période de léthargie, de retour d'où il était parti, lorsqu'on l'a mis en présence du tube incitateur.

II

Dans la seconde série des expériences, les manifestations expressives du sujet ont un tout autre caractère. — Dans ces cas, le sujet hypnotisé, au lieu d'évoluer sur place, en période de catalepsie silencieuse et de manifester sans mot dire les émotions qui le traversent, monte d'un degré dans les phases de l'hypnose, et soit par une disposition naturelle, soit par le fait de la spécialité d'action de certaines substances qui agissent principalement sur les régions intellectuelles, il arrive *motu proprio* à la période de somnambulisme lucide; et alors, — il entend ce qu'on lui dit, répond aux questions, et entre en conflit avec les assistants, c'est ce qu'on fait appeler la phase *loquace* des phénomènes de l'hypnose.

Ce n'est pas la vie normale avec ses modalités diverses qui se révèle alors, c'est une vie partielle, automatique et inconsciente, et malgré la lucidité des réponses données, le sujet demeure parfaitement inconscient de ses actes qui ne laissent aucune trace dans son souvenir, lorsqu'il est réveillé. Ces phénomènes sont particulièrement déterminés par l'action du café en infusion, par celle du haschich, des spiritueux variés, cognac, vin, bière, champagne, alcoolats divers...

On voit alors le sujet comme un automate qui s'agite, obéissant soit à des aptitudes naturelles, s'il est normalement plus ou moins expansif, soit à son genre de vie antérieure, soit surtout à la nature de la substance stimulatrice, exprimer avec une allure et une franchise des plus naturelles, les scènes quelconques d'une vie imaginaire qu'il enfante immédiatement dans son esprit et dont il déroule inopinément les péripéties successives.

Tantôt ce sont des émotions tristes qui le dominant, et si on le met en présence d'un tube contenant de l'extrait de valériane, par exemple, les émotions ont un caractère de profonde tristesse.

Le sujet est sous l'influence d'impressions irrésistibles de gratter la terre, il s'agenouille à cet effet et alors les idées qu'il est dans un cimetière surgissent, il opère l'exhumation d'une personne aimée; il écarte le sable avec ses mains, recueille pieusement les ossements, fait un monticule sur lequel il place une croix et accompagne cette petite cérémonie funèbre de gémissements, de genuflexions, de signes de croix et de baisers donnés à la terre. — Ces phénomènes se sont révélés chez le même sujet,

sauf quelques variétés de détails, toutes les fois, avec les mêmes caractères généraux, et même après une année d'intervalle.

Inversement, sous l'influence d'autres substances stimulatrices, le haschich par exemple, ce sont des expressions opposées qui se sont révélées et des scènes de véritable gaieté qui ont été reproduites.

Le sujet par exemple qui adore le théâtre, se croit au milieu d'une représentation dans laquelle il joue un rôle. C'est une jeune fille qui a de la mémoire et qui sait chanter; une fois en période de somnambulisme lucide, elle organise immédiatement une petite représentation, en empruntant à l'assistance une personne qui lui donne la réplique; une fois qu'elle a préparé ses effets, elle exécute une scène d'un opéra-bouffe à la mode, elle chante les couplets avec une expression bien naturelle et des inflexions de voix très agréables; la sentimentalité est très expressive dans son jeu.

Dans d'autres circonstances, suivant la nature des substances en action, c'est un autre ordre d'émotions que j'ai pu susciter; ce sont des scènes de vol, de pillage, d'assassinat, d'évasion. Le même sujet qui, en sa qualité d'hystérique, aime à se repaître d'émotions profondes, à l'habitude de fréquenter les séances des tribunaux et des cours d'assises. Elle a retenu certains récits, elle a fixé dans son esprit un vocabulaire spécial et technique, et on est tout surpris alors de la voir mettre au jour toutes ses réserves de souvenirs accumulés. Elle exécute avec un air des plus convaincus, des scènes de vol et d'assassinat pendant la nuit; elle met la main à la disparition du cadavre, elle expose les difficultés survenues avec ses complices au moment du partage du butin, puis les angoisses de la poursuite, les émotions de l'évasion, et la joie de se retrouver libre en pays étranger. — Et toutes ces scènes imaginaires se développent avec une conviction réelle, avec un entrain continu, avec des émotions successives d'épouvante et d'inquiétude tellement intenses, que je l'ai vue plusieurs fois terrifiée réellement par son récit, tomber à la renverse, comme foudroyée par les émotions autogéniques et repasser *ipso facto* en période léthargique du début.

J'ai obtenu jusqu'ici des réactions semblables chez les mêmes sujets en employant comme je l'ai indiqué des substances semblables. Mais il ne faudrait pas cependant en conclure qu'une substance quelconque qui a suscité chez un sujet des scènes de vol et d'assassinat soit apte à déterminer chez un autre, ayant d'au-

tres habitudes d'esprit, vivant dans un autre milieu social, des réactions de même nature.

Toutes ces mises en scène, toutes ces réactions varient avec le terrain sur lequel on opère, et on peut dire que, dans ce domaine spécial des phénomènes hypnotiques, si les manifestations émotives réactionnelles de la phase silencieuse sont à peu près toutes copiées sur un même type, celles au contraire appartenant à la phase loquace sont diverses et polymorphes, en raison du genre de vie et des habitudes du sujet en expériences.

Voici maintenant encore une autre série de phénomènes non moins intéressants que les précédents et qui sont destinés à donner une idée de la délicatesse extrême des forces mises en jeu dans ces opérations, et du degré de la sensibilité réactionnelle auquel est arrivé l'organisme humain.

Tant que le sujet est en scène, tant qu'il parle, récite un rôle, il constitue son personnage avec le même entrain, sans la moindre interruption, c'est le tube stimulateur qui l'actionne et le soutient, comme les particules de limaille de fer par exemple sont tenues agglomérées par l'aimant, dans la sphère d'action duquel elles se trouvent.

La substance stimulatrice incluse dans le tube est le souffle qui donne la vie au sujet, qui le fait vivre passagèrement d'une vie factice et collatérale à la vie réelle, et suscite en lui les réactions les plus surprenantes et les plus imprévues.

Vient-on par exemple à interrompre subitement les courants d'incitation qui vont du tube au sujet; vient-on à éloigner tout d'un coup ce tube stimulateur; — un changement subit et profond s'opère incontinent dans son état général; tout s'interrompt alors comme lorsqu'on arrête le courant actionnant un appareil électrodynamique.

Vous voyez alors le sujet, s'il marche, s'arrêter sur place; — s'il parle, devenir silencieux; — s'il exprime une phrase musicale, interrompre subitement son chant; et en même temps il devient hésitant, incertain dans la station, il ne sait plus s'il doit avancer ou reculer, il est titubant, et si vous n'y prenez garde, si vous n'avez pas à ce moment psychologique spécial, la précaution de le soutenir et de l'entourer de vos bras, vous le voyez alors tomber soudain à terre, à la renverse, foudroyé en quelque sorte. Il est retombé directement en période de léthargie de retour.

Ces oscillations du sujet, soumises aux stimulations irradiées du

tube incitateur, s'opèrent d'une façon régulière et fatale, comme s'il s'agissait d'une force électro-magnétique animant un mécanisme ; et ce n'est pas un spectacle des moins curieux à noter que de voir avec quelle indifférence le sujet subit ces alternatives de hausse et de baisse de sa vitalité intime, et tantôt combien il s'arrête aisément, tantôt se remet en marche avec une facilité complète, sans la moindre trace d'émotion, de contrariété ou de souffrance, suivant qu'on rapproche ou qu'on éloigne de lui le tube qui le met en mouvement.

Lorsque, suivant les forces du sujet et suivant l'intensité des réactions auxquelles il s'est prêté, on juge que les expériences ont suffisamment duré, on s'achemine alors par étapes vers le réveil, en ayant bien soin de laisser les processus de retour s'opérer d'eux-mêmes, afin que l'action stimulatrice des substances employées soit complètement éteinte.

On s'assure qu'il n'y a plus dans le système nerveux aucune trace persistante des substances expérimentées, lorsque le sujet est revenu, *motu proprio*, à la période de léthargie de retour ; période qui est essentiellement caractérisée par l'apparition de l'hyperexcitabilité neuro-musculaire, au niveau des régions anti-brachiales. Ceci étant acquis, on procède au réveil par les procédés habituels en passant par les périodes de catalepsie et de somnambulisme lucide.

Chez les sujets peu impressionnables et dont le système nerveux présente des réactions lentes, le réveil est long quelquefois à obtenir d'une façon complète ; mais chez les gens intelligents, vifs, la plupart du temps le réveil est rapide, et on les voit, aussitôt qu'ils prennent connaissance du monde extérieur, se frotter les yeux, faire une longue inspiration, et récupérer rapidement la conscience de l'endroit où ils se trouvent. Ils sont tout surpris de voir des assistants autour d'eux, et ils ne conservent aucune notion de ce qu'ils ont dit et fait.

Et quand on les voit ainsi rentrer dans la vie réelle et ne conserver aucun souvenir de leurs actes et de leurs paroles, on ne peut s'empêcher de réfléchir aux conséquences graves que ces études nouvelles de psychologie expérimentale peuvent avoir dans les actes de la vie sociale.

Il ne s'agit pas seulement de la question de ces suggestions extraordinaires imposées à certains sujets et qui éclatent après

dix, quinze, vingt jours et même plusieurs mois d'incubation; mais bien d'un ordre nouveau de questions médico-légales qui, à propos des substances médicamenteuses et toxiques, vient s'imposer à l'attention des mêmes légistes.

Voici la question nouvelle qui se pose; on peut donc à l'aide de certaines substances qui agissent d'une façon purement physique, produire chez les hypnotisés des bouleversements profonds dans les grands rouages de la machine organique, suspendre les mouvements respiratoires, congestionner les centres nerveux, troubler l'inervation du cœur, provoquer ainsi des réactions d'une foudroyante intensité, en cotoyant ainsi expérimentalement les frontières de la vie, et si on n'y prend pas garde, si on s'attarde quelques instants, on pourrait encourir la responsabilité d'un cas d'homicide par imprudence; — la chose est possible.

Eh bien, messieurs, ces expériences dont je vous ai retracé les phases et les dangers, qui nous dit qu'à un moment donné elles ne seront pas dirigées par des mains coupables, et qu'elles n'ouvriront pas ainsi une nouvelle série de crimes silencieux qu'on ne pourra poursuivre faute de preuves ?

Où seront en effet dans ces cas les traces de l'action criminelle? Où sera la démonstration de la cause de la mort en présence d'un agent meurtrier qui aura épuisé l'individu, en agissant physiquement sur lui sans laisser aucune marque visible? — Ce sont là, messieurs, des problèmes de médecine légale d'un intérêt bien puissant, et qui seront destinés dans un avenir prochain à solliciter l'attention des criminalistes, des psychologues et des médecins. Je ne fais en ce moment que de vous en signaler la portée.

Nous nous trouvons donc fatalement amenés en présence d'une de ces situations les plus délicates qui résultent de l'importation d'une idée nouvelle dans le domaine de la science et qui développe autour d'elle les conséquences bonnes et mauvaises qu'elle porte en germe.

Mais que faire en présence de toutes ces questions multiples qui surgissent au sujet des pratiques de l'hypnotisme? — comment empêcher la diffusion de ces attractions nouvelles qui captivent d'autant plus les esprits qu'elles présentent en elles une dose de choses inconnues?

A mon avis, il n'y a rien à faire pour arrêter le courant; il faut chercher à l'endiguer et tâcher d'en tirer quelque parti. — Il faut en outre se souvenir que, dans la marche des choses humaines, si à

côté du bien qui se fait il y a le mal qui le suit comme son ombre, — d'autre part, à côté du mal qui se développe, il y a des compensations heureuses qui le font supporter. Et tout en tenant compte des inquiétudes nouvelles avec lesquelles nous devons dorénavant vivre et compter, peut-être pourrons-nous avoir, dans un avenir plus ou moins éloigné, la satisfaction de trouver dans l'application rationnelle de ces expériences des méthodes nouvelles de thérapeutique agissant sur le système nerveux à distance, et acquérir ainsi des agents d'un ordre spécial aptes à modérer son action, à exciter certaines régions torpides et à rétablir ainsi l'équilibre si précieux des régions nerveuses. — Et c'est là évidemment le but louable de tous les efforts tentés dans cette direction par les médecins curieux, qui cherchent à enrichir l'art de guérir de procédés nouveaux et portent leurs efforts à diminuer, dans ce domaine si vaste des maladies du système nerveux, la part très grande encore faite à la désespérance et à l'incurabilité.

M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL : Je crois que personne dans cette enceinte ne contestera la gravité de la communication de M. Luys. Pour ma part, elle m'a frappé d'étonnement, au point qu'en l'écoutant je me croyais ramené à plus de cent ans en arrière, je pourrais même dire aux temps fabuleux.

L'Académie ne peut accepter d'emblée, il me semble, la responsabilité de faits aussi graves que ceux qui sont relatés dans ce travail, d'ailleurs si intéressant; elle ne peut admettre *ipso facto* les vues développées par M. Luys. Il faut qu'une discussion ait lieu; mais j'adjure mes collègues de ne pas improviser leur réponse et de permettre que la discussion en soit reportée à une séance ultérieure. Cette discussion sera d'autant plus sérieuse que les objections qui pourront être présentées auront été mûries par la réflexion.

M. H. ROGER : On pourrait nommer une commission.

M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL : Il ne peut être nommé de commission pour examiner une communication faite par un membre de l'Académie.

M. H. ROGER : Sans doute, il ne peut être nommé de commission dans ce but; mais je demande que M. Luys veuille bien convoquer lui-même plusieurs de ses collègues à répéter les expé-

riences dont il vient de parler, afin d'en assurer la véritable explication. Ce sont des faits si merveilleux, si extraordinaires, que, s'ils étaient vrais, ils sont appelés à troubler vivement l'esprit humain. Pour admettre qu'en mettant un médicament derrière l'occiput d'une personne hypnothisée, ce médicament produise des effets, il faut nécessairement voir les expériences et encore, lorsqu'on les a vues, est-il permis de douter de leur vérité.

M. DUJARDIN-BEAUMETZ : Je me joins à M. Roger pour demander aussi que les expériences de M. Luys soient contrôlées par une commission de l'Académie.

M. LUYs : Je suis très heureux que mes collègues veuillent bien prendre quelque intérêt à ma communication et je me mets bien volontiers tout à leur disposition pour répéter devant eux les expériences que je viens de relater.

J'ajoute que, ces expériences, je les ai faites en les entourant des plus grandes précautions, qu'elles ont été vues par un grand nombre de personnes et que, si quelques-uns d'entre vous s'y intéressent, je pourrai les renouveler à leur intention. Toutefois, comme nous sommes en ce moment en vacances, je vous prie de vouloir bien attendre quelque peu.

M. LARREY : Je demande la parole pour appuyer la judicieuse proposition de M. le secrétaire perpétuel, soutenue déjà par M. H. Roger. Personne d'ailleurs n'est plus intéressé que M. Luys lui-même à voir cette proposition acceptée par l'Académie.

Il s'agit d'examiner des faits d'ordre psychologique d'une nature si singulière, si étrange, qu'ils réclament le contrôle d'une appréciation collective, avec les réserves nécessaires au jugement de l'Académie.

Quoi qu'il advienne, je demande que la communication de M. Luys ne dépasse pas la publicité de cette séance, sans être suivie de la motion si autorisée de M. le secrétaire perpétuel.

M. LUYs : L'importance que l'Académie attache à mon travail m'oblige à répéter, ce qui s'y trouve d'ailleurs consigné, à savoir que ce n'est pas moi qui ai fait ces découvertes. Je n'ai fait que répéter les expériences déjà faites par MM. Burot et Bourru (de Rochefort), et je n'ai d'autre prétention que d'avoir vérifié les résultats déjà obtenus par eux.

M. BROUARDEL : Je viens aussi demander que M. Luys veuille bien accepter la nomination d'une commission chargée d'examiner les faits rapportés dans son travail et voici pourquoi :

Les paroles qui sont prononcées dans cette enceinte ont un relentissement considérable. Or, l'on sait avec quelle facilité tous les amis du merveilleux se sont précipités dans ces derniers temps sur la question de l'hypnotisme ; mais je ne crois pas que, à part MM. Burot et Bourru, personne soit allé aussi loin que vient de le faire M. Luys et à cette limite il y a lieu de se livrer à de mûres réflexions.

Dans ces conditions, je craindrais que cette communication, si elle était acceptée sans discussion, ne devînt l'occasion d'une recrudescence des tendances déjà trop prononcées auxquelles je viens de faire allusion.

Il y aurait à cela de nombreux inconvénients, surtout si l'on paraissait accepter sans un sévère contrôle les expériences de M. Luys.

Il ne s'agit plus seulement ici d'individus capables d'être hypnotisés, mais de personnes pouvant être intoxiquées par des substances qui ne pénétreraient pas dans leur individu, et qui agiraient sans perdre leur poids par une sorte d'irradiation à distance, de telle sorte que l'on ne pourrait pas reconnaître le crime commis.

Il y a encore ce fait que chacun de nous peut être accusé d'avoir donné la mort à ses concitoyens par le procédé signalé par M. Luys, et que dans ces conditions il lui sera impossible de démontrer son innocence.

Les problèmes de cet ordre sont les plus considérables qui se soient jamais présentés devant l'Académie, et comme ils sont appelés à engager sa responsabilité morale, comme elle ne l'a jamais été, il est nécessaire que chacun de nous ait été à même de vérifier ces expériences, et quelques autres qui se groupent autour, pour se prononcer avec une conviction éclairée.

Je demande donc, comme quelques-uns de mes collègues, qu'une commission soit nommée, et je demande en outre qu'elle se mette au travail le plus vite possible. Ce n'est pas impunément qu'on peut verser dans les débats médico-légaux des questions aussi graves ; aussi faut-il, lorsqu'elles ont vu le jour, que l'on sache en même temps qu'il y a des Académies qui s'en préoccupent et des personnes sérieuses qui répètent en toute bonne foi les expériences annoncées.

M. BLOT : La conséquence logique des remarques qui viennent d'être faites me semble être qu'il y a lieu de ne pas donner, jusqu'à nouvel ordre, de publicité à la communication de M. Luys.

PLUSIEURS MEMBRES : C'est impossible.

M. LE PRÉSIDENT : Trois de vos collègues les plus éminents proposent de nommer une commission pour examiner les faits qui viennent d'être exposés par M. Luys. Notre honorable collègue accepte cette proposition. Si l'Académie y consent le bureau désignera, dans la prochaine séance, cinq membres qui seront appelés à faire partie de cette commission.

L'Académie, consultée, décide à l'unanimité, qu'une commission de cinq membres sera chargée d'examiner les faits rapportés par M. Luys dans sa communication. Les membres de cette commission seront désignés dans la prochaine séance.

SÉANCE DU 18 OCTOBRE 1887.

PRÉSIDENCE DE M. SAPPEY.

Lectures.

III. M. le D^r BAILLY (de Chambly, Oise) donne lecture d'un travail *sur un nouveau procédé de réfrigération locale par le chlorure de méthyle*. — (Ce travail est renvoyé à l'examen d'une commission composée de MM. Bouchard, Moutard-Martin et Vidal).